



Vendredi 16 novembre 2018

Développement durable

Signature d'une Charte du sport éco-responsable : la Ville de Rouen s'engage en faveur de comportements responsables et durables !

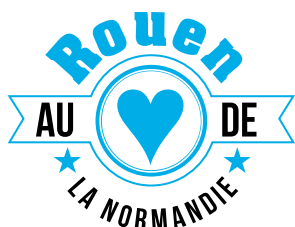
La Ville de Rouen s'engage avec les clubs sportifs et les usagers du gymnase Colette-Besson en signant une Charte du sport éco-responsable. Objectif de cette Charte : changer collectivement et en profondeur les comportements. Une pierre de plus en faveur du développement durable !

S'engager en faveur du développement durable passe certes par la rénovation énergétique des bâtiments municipaux – la rénovation des huisseries et le changement de chaudière au sein de l'Hôtel-de-Ville font partie des exemples les plus probants, il passe aussi par le changement des comportements des usagers au sein de ces équipements.

Partant de ce constat, la Ville a engagé il y a quelques mois, avec une stagiaire en Master de psychologie sociale de l'Université de Rouen, une réflexion sur les meilleures manières de faire évoluer les comportements, en s'appuyant sur les théories de l'engagement. Ces théories partent du principe que les personnes sont plus promptes à passer à l'acte dans certaines conditions, notamment lorsqu'elles se sont engagées. Le choix s'est porté sur le gymnase Colette-Besson tant par le nombre d'usagers concernés que par la nature des utilisations de l'équipement.

En signant une Charte du sport éco-responsable avec trois clubs sportifs du gymnase Colette-Besson, la Ville de Rouen a pour objectif de rendre public, explicite et irrévocable les engagements pris en matière de respect de l'environnement et de développement durable. Parmi ces engagements, on trouve notamment l'utilisation raisonnée du chauffage, de l'eau pour les douches et de l'électricité pour l'éclairage. La bonne gestion des déchets ainsi que l'adaptation des modes de déplacement pour se rendre aux entraînements font également partie des engagements que contient la Charte.

Sur la période avril-novembre, la consommation électrique a ainsi baissé, du fait de l'action des clubs, de 19% par rapport à 2017. Il y a donc un effet tangible des engagements pris. Cette expérimentation, probante au regard des premiers résultats, sera étendue aux agents et usagers de l'Hôtel de Ville en 2019 pour compléter les travaux significatifs entrepris, en s'aidant des mêmes méthodes.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



« Faire en sorte que le développement de nos sociétés soit durable nécessite l'engagement de chacune et de chacun. En signant cette Charte du sport éco-responsable avec les clubs sportifs du gymnase Colette-Besson, la Ville de Rouen marque son engagement à mobiliser tous les acteurs en ce sens. Adopter au quotidien les bons gestes et les bonnes pratiques afin d'éviter le gaspillage permet de rendre notre ville plus durable et son développement plus soutenable» soulignent à cette occasion **Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉ, Adjointe au Maire en charge de l'environnement** et **Sarah BALLUET, Adjointe au Maire en charge des Sports.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53